

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation No.
96) Remorque de travail 103) Véhicule spécial	01) L I E B H E R R	2 0 K	CH 9495 16

Constructeur LIEBHERR-WERK BISCHOFSHOFEN GmbH., A-5500 Bischofshofen / Oesterreich
 Identification sur la plaquette du constructeur "20 K"
devant le No. du châssis "...20...-" ou VAT20K0...BL10...
 Plaquette constructeur à droite, à l'AV latéralement sur le longeron
 Numéro du châssis à droite, à l'AV en haut sur le longeron, au-dessus de la plaquette du constructeur
 Importateur principal LIEBHERR Baumaschinen AG, Industriestrasse 31, 4852 Rothrist
 Véhicule homologué 612005-9

Châssis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 8 Suspension - Direction par pivot
 Frein de service air comprimé, 2-conduites, indirect, tambours, sur roues AR;
régulateur à 5 positions
 Frein d'arrêt mécanique, tambours, sur roues AR, à vis

Carrosserie grue

Dimensions	Intérieur		extérieur	
Longueur				14500-14850
Largeur				2500
Hauteur				4000
Porte à faux	av		av	2300-2650
	ar		ar	6600
Empattement				5600
	av	700	ar	1900
Distance anneau axe	av	2300	ar	7900
	Distance pivot	-	axe ar	-

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	4150	9600	13750 02)
Charge utile			
Poids total			
Poids garantis	8000	12000	20000 03)
Pneus	7.00 R 12	10.00 R 20	
Ply / bar	- / 8,0	16 / 7,75	
Charge	8000	12970	
pour V max	40	35	
Vitesse maximale selon constructeur			30
Vitesse maximale selon tenue route			30

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Bruit _____ à l/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges R-S1 (E)
 Feux stop R-S1 (E)
 Clignoteurs ar 2a (E)
 Catadioptres av I (E)
lat. I (E)
ar III (E)
 Feux de gabarit av A (E)
lat. -
ar 1/R (E) à l'extrémité de la grue
ar vers l'av A (E)
 Eclairage plaque -
 Cale 1/ 350x400x290 mm

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail / véhicule spécial</u>	Poids à vide	<u>13750</u>
Marque et type	<u>L I E B H E R R 20 K</u>	Charge utile	<u>-</u>
FH-No CH	<u>9495 16</u>	Poids total	<u>-</u>
Carrosserie	<u>grue</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- 01) Véhicule spécial : poids à vide, porte-à-faux AR
 02) Poids à vide : y compris 3500 kg de lest à béton
 03) Essieu : essieu AV = Tra 100 KY1 (10000 kg) essieu AR = Tra 120 GY2 (12000 kg)

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse max. 30 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
 125 - Autorisation spéciale obligatoire; (Code 9 - Feu orange obligatoire)
 137 - Signalisation: dispositif protecteurs sel. code 138, en plus feu de gabarit et signal à l'extrémité de grue;
 138 - Protection : panneau à l'extrémité de grue;
 140 - Les béquilles doivent être repliées et assurées solidement avant la course;
 141 - Assurer : la tourelle et toutes les parties mobiles de la grue;
 160 - Montage : les feux prescrits, y compris clignoteurs de direction et catadioptrés;
 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé;
 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix:

Lieu et date de l'homologation Schafisheim, 13.11.86
Sca/jak

Remplace FH du 13.01.87
20.05.94 - identification - Fo

Service fédéral d'homologation